



Tennis de Table Pays Gaillacois

Mairie

81150 Labastide-de-Levis

OFFRE D'EMPLOI FORMATION BPJEPS

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage à temps plein, le club de Tennis de Table Pays Gaillacois recherche une ou un jeune pongiste de moins de 25 ans ayant l'ambition de devenir entraîneur professionnel de tennis de table. À l'issue de son stage un poste en CDI pourrait lui être proposé.

Poste à pourvoir pour septembre 2022.

Cette recrue aura à couvrir un espace géographique qui regroupe les communes de Labastide-de-Levis, Gaillac, Lisle-sur-Tarn et Couffoueux. Un bassin disposant d'un gros potentiel sportif sous exploité en tennis de table. Ses actions et son rôle seront déterminants pour le développement du club et la découverte de notre pratique.

La ou le futur entraîneur sera accompagné dès le début de sa formation par les dirigeants du club et par le Conseil Sportif Départemental afin de l'aider au mieux dans ses missions.

Le club existe depuis 2004 en passant par des phases de fusion-absorption, il compte un effectif de 85 licenciés, 7 équipes engagées de la R2 à la D3. Il participe à l'organisation de certaines épreuves départementales : coupe jeunes, tournoi poussins benjamins, aux différents forums des associations sportives communales.

Site internet : www.tennisdetable-labastidegaillac.fr (en cours de mise à jour)

Tâches à effectuer :

- Préparer et organiser des séances d'entraînement jeunes et adultes inscrits en compétition.
- Préparer et animer des séances périscolaires (écoles et collèges).
- Animer des stages clubs pendant les vacances scolaires.
- Gestion et communication des informations du club via les réseaux sociaux.
- Accompagnement et coaching des jeunes lors des compétitions.
- Gérer et assurer les tâches administratives.
- S'investir dans le projet sportif du club et son essor.

Lieux de travail :

- Salles de Labastide-de-Lévis, Gaillac, Lisle-sur-Tarn, Couffoueux.

Type de contrat :

Formation en contrat d'apprentissage pour jeune de moins 25 ans BPJEPS avec possibilité de poursuivre vers une formation DEJEPS.

Rémunération :

La formation BPJEPS (inclus la formation initiale de 1^{er} secours) : rémunération suivant grille et conditions contrat d'apprentissage. Frais de déplacements pris en charges.

Contrat de 35h suivant grille en vigueur lors de l'établissement du contrat.

Rattachement hiérarchique :

Sous la responsabilité du Président du club.

Profil recherché :

- Jeune moins 25 ans ayant pratiqué en club possédant un bon niveau technique et un comportement professionnel dans l'enseignement du tennis de table.
- Être titulaire du permis B.
- Sachant prendre des initiatives et être organisé, volontaire, dynamique et investi.
- Maîtriser les outils de communication actuels (bureautique, internet, réseaux sociaux etc.)

Contact :(prénom, nom, mail, téléphone)

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Guillaume CLOT - ttpaysgaillacois@outlook.fr - 06 86 48 72 30